

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme NICOLE BRODEUR, présidente de la commission
Mme MARTINE MUSAU, commissaire ad hoc
M. PIERRE-CONSTANTIN CHARLES, commissaire ad hoc

ÉCOLE ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DANS GRIFFINTOWN

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 7 décembre 2020, 19 h
1550, rue Metcalfe
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 7 DÉCEMBRE 2020

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

M. Pierre Marcoux, citoyen..... 3

M. Claude Talbot, citoyen..... 25

MOT DE LA FIN 35

AJOURNEMENT AU 8 DÉCEMBRE 2020, 13 H

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE

5

Bonsoir, et bienvenue à cette séance virtuelle d'audition des opinions qui se tient dans le cadre de la consultation publique sur le *Projet d'école et d'équipements collectifs dans Griffintown*.

10

Je rappelle que nos travaux et activités se déroulent en français, mais les participants et les participantes qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire.

This meeting will be conducted in French, but if you wish to address the commission in English, you are welcome to do so.

15

Je m'appelle Nicole Brodeur, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal et je suis la présidente de cette commission.

20

La commission est également composée de madame Martine Musau, ainsi que de monsieur Pierre-Constantin Charles. Nous sommes appuyés dans nos travaux par monsieur Marc-André Lapointe qui agit à titre d'analyste de la commission.

25

Le 19 octobre dernier, le Centre de services scolaire de Montréal, l'organisme Bâtir son quartier, l'arrondissement du Sud-Ouest et le Service de l'urbanisme et de la mobilité de Montréal vous ont présenté les deux projets soumis à la consultation.

D'abord, un projet mixte comprenant une école et un immeuble de logement social et en second lieu, un projet de pavillon dans le futur parc du Bassin-à-Bois.

30

Par la suite, les représentants ont répondu à vos questions au cours d'une séance qui s'est tenue le 11 novembre dernier.

Je vous remercie au nom de mes collègues et de l'Office de consultation publique de Montréal de l'intérêt que vous portez à nos travaux depuis le début de cette consultation, et ce, malgré les défis posés par la pandémie.

35 Pour nous conformer aux règles gouvernementales et aux normes sanitaires qui s'appliquent, l'audition des opinions se fera à distance ce soir et demain.

40 Cinq citoyens et représentants d'organismes ont souhaité présenter leur opinion devant la commission. Nous entendrons deux présentations ce soir et trois autres demain le 8 décembre.

La commission a également reçu une quarantaine d'interventions écrites, notamment par le biais des opinions en ligne, qui ne feront pas l'objet d'une présentation orale. Celles-ci seront toutefois disponibles sur le site de l'OCPM.

45 Les personnes qui s'adresseront à la commission peuvent le faire soit par téléphone, soit par visioconférence. Il est possible d'avoir plus d'un porte-parole par intervention, au cas où la présentation se ferait à plusieurs.

50 Les participants connectés par ordinateur peuvent partager leur écran et ainsi montrer des fichiers Powerpoint, des photos ou encore des vidéos.

Les intervenants disposent d'une période de 10 minutes pour exposer leur opinion. Les commissaires ont ensuite 10 autres minutes pour échanger avec eux.

55 Enfin, comme vous le savez déjà, la commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des personnes, sont irrecevables.

Merci d'avance aux intervenants que nous entendrons ce soir pour leur collaboration.

60 Une fois les séances d'audition d'opinions terminées, les archives vidéo ou les archives audio des échanges avec les commissaires, tout comme les transcriptions écrites, seront mises en ligne sur notre site Web dans les meilleurs délais.

65 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de la Ville, du Centre de services scolaire ou de Bâtir son quartier pourraient user de leur droit de rectification. Ils auront 48 heures à la suite de l'envoi des fichiers vidéo et audio des présentations pour nous fournir des rectifications par écrit. Il s'agira bien entendu de rectifier un fait et non d'émettre un commentaire ou un avis.

70 Une fois les consultations terminées, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des informations et des opinions reçues. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport au début du mois de février 2021. C'est la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier qui remettra le rapport aux élus municipaux. Ce rapport sera rendu public dans les 15 jours suivant son dépôt.

75 Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus de la ville de Montréal.

80 **M. PIERRE MARCOUX**

LA PRÉSIDENTE :

85 Merci de votre attention et j'invite immédiatement monsieur Pierre Marcoux à prendre la parole. Alors, Monsieur Marcoux, je rappelle les règles. Vous disposez d'une période de 10 minutes pour exposer votre opinion. Ensuite les commissaires auront également un autre 10 minutes pour échanger avec vous. Avez-vous une présentation Powerpoint ou des documents à partager ?

90 **M. PIERRE MARCOUX :**

Oui, bonjour, Madame Brodeur. Ça fait plaisir d'être là aujourd'hui. Oui, j'ai une présentation Powerpoint. Je vais partager, j'ai installé tantôt le partage. Bon, je vais commencer.

95 Aujourd'hui, on va parler de ski de fond. Madame Brodeur vous m'avez déjà entendu parler à d'autres consultations publiques. Donc, je commence.

100 Donc, à Montréal, il y a environ 223 000 skieurs de fond, puis il faut se demander, il y a trois finalement, excuses. Il y a trois choses à faire pour pouvoir développer le ski de fond puis que ça croisse dans le secteur étudié. Puis selon nous, il faut avoir un comptoir de location de ski de fond et de patin et il faut avoir une capacité structurale des structures en bois aux alentours du parc.

105 Puis bien sûr il faut avoir une piste de ski de fond enneigée. Donc, le diaporama que je vais vous donner va expliquer ces différents points.

110 Donc, l'espace pour le comptoir de location et de prêt qui est indiqué... bien qui n'est pas vraiment identifié, mais qui est montré dans le vestiaire, est selon moi beaucoup trop petit. On le voit ici, c'est un croquis que j'ai pris lors d'un des exposés orales que les gens présentaient le projet, puis on nous a expliqué qu'on ne pouvait pas faire plus gros parce qu'il y avait des conduites d'aqueduc et tout ça.

115 Sur votre droite, bon j'ai dessiné les conduites d'aqueduc en bleu où j'ai des petites flèches, puis ce que je propose en fin de compte, c'est qu'on agrandisse. Parce que si on regarde la superficie par rapport à d'autres parcs, c'est vraiment petit. C'est le plus petit dans le Sud-Ouest, en fin de compte, ce qu'on propose, la surface jaune.

120

Donc, là ce que je propose, vous voyez, j'agrandis l'édifice, j'avance, je recule pour que vous le voyiez. Donc j'agrandis, c'est une proposition, puis je crois que c'est faisable, mais il faut comprendre que je n'ai pas tous les dessins, les détails techniques du projet et tout ça.

125

J'ai aussi pris une coupe transversale et une vue en plan aussi du bâtiment et je montre en jaune et en bleu les superficies qu'on peut augmenter.

Donc, ça c'est la chose... une des choses les plus importantes si on veut finalement avoir, pouvoir recevoir 30 jeunes en fin de compte qui pourraient venir, soit skier ou faire du patin et tout ça. Donc, il faut avoir de la place. Le vestiaire est vraiment petit, donc ce sont mes propositions.

130

Là, ce qu'on voit après c'est, le deuxième item c'est « capacité structurale adéquate des surfaces en bois » qui sont un peu autour, dans tout le secteur en fin de compte du projet que ça fait 10 ans qu'ils ont commencé.

135

Puis ici on voit sur le prochain, je les identifie en rouge. Puis ces surfaces-là en bois, il faut qu'elles soient bien faites, c'est-à-dire il faut qu'elles puissent résister à finalement, aux appareils de déneigement qui est un pick-up par exemple, le pick-up rouge qu'on voit là. Ensuite une chenillette Bombardier ou une dameuse.

140

Puis si vous remarquez, la pression au sol varie de 240 kPa pour le camion, à 8 kPa pour la dameuse qui est à gauche. Le problème de base qu'on voit sur la promenade qui a été construite le long de l'eau par Parcs Canada et probablement la Société de développement du coin, insuffisamment, il n'est pas soutenu suffisamment, alors un véhicule qui roule là-dessus casse les planches de bois, puis ça tombe disons de 300 mm, donc on scrappe le bois.

145

Donc, c'est ce qu'on voit. On voit où c'est écrit « traverse ». Les traverses sont espacées environ peut-être à 1 200 mm.

Moi je suis, je travaille dans le domaine de la construction des centrales hydroélectriques et différentes choses comme ça, puis je vais vous prendre un petit cours rapide, un cours 101 d'une construction d'une passerelle.

150 Ici, on voit une passerelle à Terrebonne puis on a des photos par la suite, on voit à droite les traverses en fin de compte. C'est que le pontage de bois que les gens roulent dessus, à pied ou en vélo dessus, ou en véhicule, ils sont supportés par des traverses qui sont très proches.

155 Ce que Parcs Canada a fait, puis je souhaite que finalement le bois qui est autour du parc Bassin-à-Bois, soit conçu correctement selon les normes canadiennes et non pas faire comme, en fin de compte, quelque chose comme si c'était dans une cour arrière de chez quelqu'un.

160 Donc, le troisième item qui est très important, c'est qu'on a besoin d'une piste de ski de fond si on veut que les gens skient. Donc, là moi j'ai proposé sur cette diapositive-là, vous les avez vues dans le mémoire, que entre le marché Atwater puis la rue Berri, on pourrait avoir des pistes de ski de fond, de part et d'autre du canal, puis ensuite dans le Vieux-Port.

165 Ça permettrait aux jeunes de prendre des cours et tout ça, puis le point de départ serait finalement le parc du Bassin-à-Bois, parce qu'on aurait un chalet municipal qui permettrait de louer des skis ou d'en prêter, ou peu importe.

170 Puis donc là je vais vous donner une petite balade en ski de fond, en fin de compte. On est ici à côté du site du Bassin-à-Bois, puis là je mets de la neige. Et ce qu'on voit c'est que finalement la piste multifonctionnelle serait réservée pour les piétons, puis à droite bien ce serait pour des skieurs.

Bien sûr bien il faut, en haut de la page, c'est essentiel qu'on ait à Montréal, pour démarrer la saison, un canon à neige à certains endroits pour pouvoir permettre le ski de fond, disons pendant les fêtes et tout de suite après.

175 Là, je vais vers le bassin Peel. Puis, le bassin Peel est vraiment intéressant pour le ski de fond, parce qu'il y a une possibilité assez grande. Là, je vous montre quelques pistes, mais c'est qu'il y a moyen de faire une école de ski là-dedans, les gens qui partent du parc du Bassin-à-Bois se rendent finalement là.

180 Souvent, les gens disent : « ah non, ça va être dangereux », mais non, le bassin Peel est asséché régulièrement chaque hiver, puis il y a juste un petit peu d'eau qui coule le long du... où j'ai ma flèche bleue. Je ne sais pas si vous voyez ma flèche. Donc ça, ça se canaliserait facilement vers la structure d'évacuation.

185 Donc, je continue ma tournée. On est rendus sur le Quai de la Commune puis on voit au loin le silo numéro 5, puis si on fait un demi-tour, on regarde à droite, bien c'est le parc Berge des Coursiers que Parcs Canada anime l'été, mais l'hiver il n'y a rien.

190 Alors, c'est justement on voit ça l'été, puis l'hiver on pourrait à cet endroit-là, il y a des pentes, tout ça. C'est intéressant à avancer, je veux dire à faire des tracés de pistes de ski de fond.

 On voit encore le canal qui est asséché à cet endroit-là. C'est au parc Berge des Coursiers que je vous ai parlé.

195 Donc, là j'ai des photos hivernales. Je suis chanceux, l'autre je ne les ai pas retrouvées. Mais donc là on a traversé, on est rendus dans le Vieux-Port. Il y a le silo numéro 5, c'est l'écluse numéro 1 qu'on voit à droite.

200 Puis là ce sont de mes collègues de travail qu'on ski sur l'heure du midi, puis c'est vraiment magnifique comme région. Là, la photo à droite où on voit monsieur Salif, on voit le bassin du Bota Bota, ainsi que le Vieux-Montréal. C'est vraiment bien.

205 Puis si on fait un demi-tour puis on regarde de l'autre côté, on voit Habitat 67 puis une sculpture magnifique, là, moderne.

Donc, là en faisant du ski de fond dans le Vieux-Port, on peut se rendre finalement jusqu'au Marché Bonsecours. Puis là bien on voit un photomontage d'une de mes collègues.

210 Donc là, pourquoi avoir une piste de ski de fond puis pour qui en fin de compte ? Bien c'est pour tout le monde, en fin de compte. Ski de fond ça s'applique pour tous les âges, puis là on voit une école de ski de fond, on voit de mes collègues à droite, puis des gens à mobilité réduite aussi.

215 L'avantage d'avoir une piste de ski de fond où je vous parle, dans la région du secteur étudié pour l'étude, c'est important parce que le transport en commun est là, on a la population qui habite autour à Griffintown, Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, même Saint-Henri. Ils sont tous très proches.

220 Donc, si je résume en fin de compte ce qu'on a besoin au parc du Bassin-à-Bois, on a besoin de trois choses :

- On a besoin d'un comptoir de location de skis et de patins d'une dimension adéquate ;
- Une capacité structurale des structures de bois pour que ça résiste aux véhicules. Pas juste la dameuse. La dameuse c'est la plus légère là-dessus ;
- Puis des pistes de ski de fond enneigées. C'est-à-dire il faut aider mère-nature des fois à avoir un canon à neige.

230 Donc, ce que j'aimerais en fin de compte qui ressorte de mon mémoire, c'est que les propriétaires des espaces publics qui soient municipaux ou fédéraux, doivent être informés par l'Office de consultation publique qu'il est impératif de considérer le ski de fond dans leur aménagement.

235 Trop souvent, il y a des gens qui ont fait des erreurs. Qui ont fait des structures de bois qui ne résistent pas ou ils ont mis des blocs de béton, des pavés... bien des blocs, des murets, des choses comme ça, qui finalement c'était des obstacles pour les skieurs.

240 Donc, c'est ma présentation finale, mais là j'ai encore, vu que j'ai encore un peu de temps, je vais vous compter un peu encore des choses. C'est que ça serait important en fin de compte que vous recommandiez, je considère que ça serait important que l'Office recommande à la ville et à tout le monde, là, t'sais les parties prenantes, que lors d'une réflexion de conception d'un parc, lors de l'avant-projet, pas trois mois avant qu'on passe en appel d'offres, mais très en avant des... en avant-projet, que des fédérations de ski de fond, de plein-air et autres soient consultées aussi.

245 Je comprends très bien que les gens, les organismes communautaires sont habitués, tout ça, mais des groupes sportifs le sont moins. Donc, je vais vous laisser la parole puis à vous, Madame Brodeur.

250 **LA PRÉSIDENTE :**

255 Alors, je vous remercie beaucoup de votre présentation, Monsieur Marcoux. Effectivement, on a eu l'occasion de vous entendre lors de la commission sur le secteur Bridge-Bonaventure où vous nous décriviez votre projet, mais davantage pour cette partie-là du territoire montréalais.

260 Je vais commencer peut-être avec une première question. Je voulais vous demander entre autres où en êtes-vous dans vos démarches auprès des instances municipales ou fédérales concernant votre projet ?

M. PIERRE MARCOUX :

265

C'est une bonne question. Bien, vous savez moi je suis citoyen, je ne suis pas une organisation.

LA PRÉSIDENTE :

270

Non.

M. PIERRE MARCOUX :

275

Mais je milite pour, je rencontre des fois des élus, je leur en parle. J'ai eu la chance d'avoir un bon reportage de madame Annie Bourque du journal Métro et La Voix populaire et elle a été voir justement les vice-présidents de la Société Immobilière du Canada, elle a été voir les élus. Ça c'était au mois de mars ou février, février dernier, je crois.

280

Puis aussi le vice-président de Parcs Canada, bien vice-président, le directeur de Parcs Canada à Montréal. Puis donc l'article résume bien où on en est rendus, c'est-à-dire bon il y a des gens qui trouvent que c'est intéressant, d'autres gens disent : « bon bien là il faut qu'on amène le projet ».

285

Je veux dire, moi comme citoyen, je milite pour ça, mais je n'irai pas faire un package commercial et d'amener t'sais un projet, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

290

Parfait. Est-ce que vous pourriez nous décrire, un, comment vous faites le partage de la circulation en hiver, puisque c'est à ce moment-là que le ski de fond va prendre forme. Entre les piétons, les cyclistes qui actuellement circulent le long du Canal de Lachine ?

M. PIERRE MARCOUX :

295

C'est une bonne question. Je n'ai pas la diapo exacte, mais je vais commencer par vous montrer, attendez, je m'excuse de vous rouler ça trop vite, ça va vous donner mal au cœur, là.

LA PRÉSIDENTE :

300

Non.

M. PIERRE MARCOUX :

305

Non. O.K. Oui, bon, O.K., ça c'en est une. Premièrement, pour les cyclistes, les cyclistes militent beaucoup pour une réouverture, une ouverture, un déneigement de la piste cyclable finalement qu'on voit ici. Puis moi je considère... Parcs Canada a la même opinion que moi là-dessus, c'est que les cyclistes devraient être ailleurs en hiver, en fin de compte.

310

Moi je considère qu'ils devraient être sur la rue Centre et la rue des Bassins - qui est juste à côté, en passant – puis je vous ai donné un croquis, une vue en plan avec des corridors préférentiels. Ce sont des corridors de vélo d'hiver que moi-même j'utilise constamment quand je vais au travail, j'habite proche du métro Angrignon, mais je travaille dans le Vieux-Montréal.

315

Donc je connais, les circuits que j'ai proposés ce sont des circuits qui ont été essayés pendant plusieurs années. Puis je considère que les cyclistes devraient être en fin de compte, pas dans le centre du parc, c'est-à-dire sur la piste multifonctionnelle, mais plutôt sur des rues adjacentes. C'est-à-dire la rue Centre, la rue des Bassins.

320

Puis, pour les piétons, bien piétons, les gens avec des trottinettes des neiges, tout ça, auraient la possibilité en fin de compte de marcher sur un sentier enneigé qui serait entretenu avec une dameuse, c'est-à-dire qu'elle pourrait niveler les bosses et tout ça.

325 Un peu comme en fin de compte, la piste du Canal, la piste du Petit train du Nord dans les zones plus habitées. Il y a de plus en plus des gens qui skient, je veux dire qui skie tout le temps, mais je veux dire qui skie sur les côtés, puis le centre est réservé pour les piétons.

330 Donc, moi ici, ce n'est pas le centre, je déplace les skieurs à droite sur cette photo-là, puis les marcheurs sont sur l'asphalte qui est finalement, ce n'est pas de l'asphalte. C'est de l'asphalte là, mais en hiver ce serait avec une surface enneigée légèrement.

Comme le Vieux-Port fait, en fin de compte. Leur chemin principal n'est pas gratté à l'asphalte. Ils laissent un peu de neige et ça fait très beau.

335 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors merci, je laisserais maintenant la parole à mon collègue Pierre-Constantin Charles, qui aurait peut-être une ou deux questions, quelques questions à vous poser.

340 **LE COMMISSAIRE :**

Oui. Merci, Madame la présidente. Monsieur Marcoux, merci de votre présentation. Je vous en félicite. J'ai deux questions à vous poser. En termes de pistes qui existent, est-ce qu'il y a un lien direct avec notre projet ou c'est un début de... en fait, que le projet de parc ça va permettre de débiter la mise en place, ou la construction d'une piste de ski. Ça c'est ma première question.

M. PIERRE MARCOUX :

Voulez-vous que je réponde à la première ?

350

LE COMMISSAIRE :

Oui.

M. PIERRE MARCOUX :

355

Bon, votre question est très bonne. Il y a une piste de ski de fond qui s'appelle le Réseau du grand Sud-Ouest qui commence au Centre Gadbois, à l'échangeur Turcot, va jusqu'à Dorval du long du Canal Lachine puis ça revient du long du Fleuve jusqu'à l'Hôpital de Verdun, qui est le métro de l'Église environ.

360

Ça, j'ai participé il y a environ 10 ans à l'élaboration de ça avec des gens qui aimaient le ski puis des gens intéressés puis c'est démarré. L'année passée, les deux dernières années, Parcs Canada faisait des travaux, donc ça réduit de beaucoup, c'était plutôt juste du long du Fleuve. C'était de Dorval jusqu'à Verdun.

365

Mais c'est sûr que ça ici, ce que je propose c'est que ça va être vraiment le catalyseur, parce qu'on a peut-être – je lance un chiffre – 100 000 personnes qui habitent dans l'arrondissement Sud-Ouest et le Centre-ville proche jusque dans le Vieux-Montréal, là.

370

Bien là-dessus, on a un certain pourcentage de gens qui skient, des vrais skieurs, des skieurs habituels et qu'on va en avoir d'autre. Donc ça serait vraiment le moteur de développement t'sais qui va exploser le ski de fond sur le bord de l'eau de Montréal, en fin de compte. Est-ce que j'ai répondu à votre question ?

375

LE COMMISSAIRE :

Oui, tout à fait. Tout à fait, je vous en remercie. Et vous avez parlé de pistes multifonctionnelles tantôt dans votre présentation. Comment vous voyez la cohabitation de différentes pratiques de sports dans ces pistes multifonctionnelles ?

380

M. PIERRE MARCOUX :

385

Pendant l'été, c'est ça qu'on a présentement, c'est-à-dire on a une piste multifonctionnelle à gauche qui est asphaltée. À droite, c'est réservé pour les piétons. Certains secteurs plus loin, plus proches de l'échangeur Turcot, on n'a pas d'espace pour les piétons. Donc, les piétons sont pêle-mêle avec les cyclistes, ça c'est un peu malheureux.

390

Maintenant pour l'hiver, ici c'est que moi je vois que c'est faisable qu'on ait une zone où les cyclistes ne seront pas invités. C'est un peu ça. Je vais jouer, t'sais je vais le dire, être franc, là. On ne peut pas avoir des cyclistes puis des piétons en hiver sur la piste multifonctionnelle parce que la qualité nécessaire de roulement pour les cyclistes est beaucoup plus élevée et on va être obligés de gratter la neige jusqu'à l'asphalte. Sinon, t'sais il va y avoir des bosses qui vont se créer.

395

Puis je l'ai déjà essayé et il y a eu un projet pilote il y a deux ans à cet endroit-là justement, puis la glace s'est formée vite et c'était vraiment désagréable. C'est de rouler comme sur des nids-de-poules épouvantables tout le temps. Comme un champ, je ne sais pas l'expression... très raboté.

400

Donc les cyclistes ne pourront pas utiliser les pistes de ski, c'est évident, puis ça va être difficile qu'ils utilisent la piste multifonctionnelle.

405

LE COMMISSAIRE :

Madame la présidente, j'aurais une troisième question rapide ?

410

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y, oui.

LE COMMISSAIRE :

415

Monsieur Marcoux, dans le contexte du changement climatique, pensez-vous qu'il serait de mise qu'on développe des pistes de ski ?

M. PIERRE MARCOUX :

420

Oui, parce que j'ai assisté justement à un colloque sur l'hiver, organisé par l'AQTR, l'Association québécoise des transports routiers, des transports plutôt, ils ont changé leur nom. Puis les gens disaient que oui en effet aux extrémités de saisons, c'est-à-dire en décembre, début janvier et au mois, fin mars ou mi-mars, il va y avoir plus de pluie.

425

Par contre, plus de pluie, plus de redoux. Mais les scientifiques envisagent qu'il va y avoir plus de neige. Puis je peux vous trouver le – si vous voulez – je peux vous envoyer ça en information complémentaire, Monsieur. Je vais vous retrouver le colloque où ils en ont parlé.

430

LE COMMISSAIRE :

S'il vous plaît.

M. PIERRE MARCOUX :

435

Ça c'est avec des gens de l'Ouranos. De l'institut Ouranos en plus, qui étaient là, le présentateur. Je crois que c'est Ouranos. Mais en fait, c'était des physiciens. C'était pas moi, ce n'est pas moi qui invente ça, là.

440

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup de vos réponses...

M. PIERRE MARCOUX :

445

... excusez. Donc je considère que le ski de fond a de l'avenir, c'est juste que c'est sûr que autrefois il y a 20 ans il y avait plus de semaines qu'on pouvait skier, mais là c'est un peu, c'est raccourci aux extrémités des saisons.

LE COMMISSAIRE :

450

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

455

Est-ce qu'il y a d'autres questions, Monsieur Constantin ?

LE COMMISSAIRE :

460

Non, ça va pour moi.

LA PRÉSIDENTE :

Madame Musau.

465

LA COMMISSAIRE :

470

Oui, si vous me permettez, Madame la présidente. Bonsoir, Monsieur Marcoux. Merci de vous joindre à nous ce soir. Donc, on reste sur la diapositive 17 ici, c'est très intéressant ce que vous nous proposez parce que ça semble s'enligner un peu avec les désirs de l'un des partenaires, notamment l'arrondissement pour avoir une approche qui met de l'avant une communauté de marcheurs d'après ce qui a été identifié comme besoin lors des premières présentations.

475 Donc, vous nous disiez en fait que vous avez déjà emprunté ces routes-là, tant en tant
que marcheur, cycliste et skieur. Maintenant, la question que je souhaite vous poser c'est : est-ce
que selon vous il y a des enjeux qu'on devrait déjà anticiper, des enjeux sur lesquels on devrait
déjà réfléchir par rapport à la cohabitation de ces trois modes de déplacements actifs ?

480 Parce que d'un côté bien entendu on voit que sur votre diapositive, vous avez indiqué les
besoins des skieurs. Par contre de mon côté, puisque ce n'est pas une réalité que je connais, je
me demande en déplaçant les cyclistes sur la rue Centre et Bassins, en conditions hivernales
avec des automobilistes, est-ce que selon vous il y a des enjeux particuliers qu'il faudrait traiter à
ce niveau-là et bien entendu pour les marcheurs également.

485 Sur le sentier que vous nous présentez, le sentier est bien entretenu. Par contre, est-ce
qu'il y a des enjeux de responsabilité civile par exemple qui pourraient se présenter, parce qu'il ne
s'agit pas nécessairement de trottoirs déneigés comme la plupart des montréalais ont l'habitude
d'emprunter.

490 Donc, je veux comprendre au final en fait si selon vous, même si vous souhaitez qu'on
mise pour une cohabitation entre marcheurs, cyclistes et skieurs en déplaçant les cyclistes vers
des voies de circulation, est-ce qu'il y a des enjeux auxquels on devrait penser dès maintenant ?

M. PIERRE MARCOUX :

495 Ce sont de très bons points. Pour le côté cycliste sur les rues, bien il faut faire de
l'apaisement de circulation pour certains endroits plus d'affichage, changer des sens... t'sais pour
réduire la circulation de transit aussi à certains endroits, comme je pense la rue Saint-Ambroise,
entre Gadbois et le Marché Atwater, il y a des choses à faire.

500 Mais sauf que c'est la volonté même de la ville de donner plus de places aux cyclistes
puis il ne faut pas oublier que là les cyclistes vont rouler sur des rues asphaltées qui vont être bien

505 entretenues, d'un entretien beaucoup supérieur à ce qu'on a fait dans le projet pilote il y a deux ou trois ans à cet endroit ici.

510 Bon, ça c'est un des points. Pour le côté responsabilité civile des piétons qui glissent, qui tombent sur le sentier multifonctionnel qui pourrait être disons trop glacé puis que les gens se blessent, bien le Vieux-Port qui est au même niveau, proche du fleuve aussi et tout ça, ce n'est pas en montagne, c'est pas sur le Mont-Royal, fait ça et depuis... ça fait 10 ans que je travaille dans le vieux, proche du Vieux-Port puis donc 10 ans que je marche sur un chemin comme on voit à gauche.

515 Parce qu'on a le choix de marcher, ils déneigent le trottoir aussi, mais la rue dans le Vieux-Port est... je ne sais pas si vous connaissez, là, mais c'est très large puis ils déneigent comme ça et il y a plein de piétons qui marchent dessus. Il n'y a pas... à l'occasion ils sortent des abrasifs depuis un an, mais c'est juste à l'occasion.

520 Donc, pour le côté responsabilité civile, bien là ce n'est pas ma spécialité. C'est sûr que c'est sur les terrains de Parcs Canada, mais il y a une, il faut avoir une volonté politique de la ville, Parcs Canada et tout le monde et dire : « bon, bien on veut favoriser la marche hivernale ».

525 D'ailleurs, dans le parc Angrignon, le Mont-Royal, le chemin Olmsted, puis même autour du, sur le sommet aussi où il y a la croix, c'est une surface pas gazonnée, surface enneigée comme ça.

530 Je vois ça de plus en plus. On a toujours l'habitude de dire bien il faut que ça soit à l'asphalte. Je veux dire si c'est pas raboteux puis que la neige... surtout avec les dameuses, parce que quand je parle, je montrais la dameuse, c'est une machine pour le ski, là, ils vont tracer les pistes de ski de fond, mais ensuite ils pourraient niveler et rendre adéquate l'adhésion, la surface, texturer la surface où on voit des marcheurs. C'est courant, ces machines-là peuvent le faire. Ils ont un broyeur en arrière comme un rotoculteur qui tasse toute la glace.

LA COMMISSAIRE :

535 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

540 Est-ce que vous avez d'autres questions ? Moi j'aurais une question à vous poser. C'est
que vous proposez d'agrandir et d'élargir un peu, puis de particulièrement au niveau du sous-sol,
là, le pavillon. La ville, à la séance d'information du 11 novembre, nous indiquait entre autres que
le pavillon c'était difficile de l'agrandir, mais qu'il y avait d'autres parcs à aménager dans le secteur
de Griffintown. Et notamment le parc des Eaux-Cachées dans lequel on prévoyait un pavillon qui
545 serait de plus grande dimension et qui pourrait aider à bonifier l'offre de locaux pour les groupes
communautaires et sportifs.

550 Advenant que ce ne soit pas possible d'agrandir le pavillon du parc du Bassin-à-Bois, est-
ce que vous verriez d'un bon œil qu'on puisse installer les équipements et les espaces que vous
souhaitez dans le pavillon qui est en consultation en ce moment ?

M. PIERRE MARCOUX :

555 Oui, bien l'autre pavillon que vous avez dit brièvement dit le nom, il faudrait que quelqu'un
puisse faire une recherche entretemps. Je n'ose pas jouer sur l'ordi. Mais je ne crois pas que c'est
collé sur le parc linéaire. Ils ont quatre parcs que l'arrondissement veut faire faire.

LA PRÉSIDENTE :

560 Oui.

M. PIERRE MARCOUX :

565 Est-ce qu'il est collé sur le...

LA PRÉSIDENTE :

570 Non, il n'est pas collé immédiatement, mais il est peut-être à un ou deux coins de rue.

M. PIERRE MARCOUX :

575 Oui, mais ça marcherait difficilement, surtout si c'est séparé par la rue Wellington, je pense. C'est une artère... je veux dire, les gens vont s'habiller, vont se changer, vont marcher sur deux coins de rue pour se rendre sur le bord. Ce n'est pas gagnant avec les familles. Ça ne marchera pas, puis avec les cours de ski de fond non plus ils ne peuvent pas.

580 C'est pour ça que c'est, je trouve que ça serait important qu'on agrandisse l'édifice qui est là, nonobstant que les gens de l'arrondissement ont dit rapidement... je considère... puis peut-être qu'ils ont... bien avec toute la rigueur qu'ils ont fait.

585 Mais je veux dire, les conduites, vous les voyez à l'écran elles sont en bleu puis elles vont verticalement sur cette vue-là. Il y a selon moi, s'il n'y a pas de chambre de vannes ou d'autres structures souterraines, c'est facilement, c'est faisable d'agrandir l'édifice premièrement... de l'agrandir.

590 De l'agrandir sous le sol puis en surface aussi d'au moins 3, 4 mètres, parce que la patinoire est quand même à environ à 10 mètres, juste regarder. Est-ce que vous voyez ma souris ?

LA PRÉSIDENTE :

595 Oui.

M. PIERRE MARCOUX :

600 O.K. L'édifice actuel finit plutôt à cette ligne-ci, la ligne rouge centrale. Moi je propose de rallonger plus loin le souterrain, c'est-à-dire la surface jaune, la ligne rouge. Puis en bleu, on va dire que ça pourrait être une verrière. Je veux juste montrer pour faire différent, mais ça serait, l'édifice pourrait être augmenté de 3 mètres vers le...

LA PRÉSIDENTE :

605 Le canal ?

M. PIERRE MARCOUX :

610 Non, vers... excusez, la patinoire.

LA PRÉSIDENTE :

615 Non, la face inverse.

M. PIERRE MARCOUX :

620 Puis 3 mètres vers le canal, bien vers la rue ici. C'est ça. Donc, on pourrait gagner facilement 6 mètres. Mais regardez, ce n'est pas un dessin à l'échelle, mais je ne peux pas mesurer, ce sont des estimations. Mais s'ils prennent une firme d'ingénieurs puis d'architectes qu'ils ont, justement parce que je ne me rappelle plus c'est quelle compagnie, mais ils seraient capables de regarder rapidement... j'ai malheureusement... je pense que c'est FNX.

En fait, c'est une firme d'ingénieurs qualifiés et ils pourraient regarder ça.

625 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait.

630 **M. PIERRE MARCOUX :**

Ça serait vraiment important, parce que je ne serai pas le seul qui va présenter un mémoire, bien il y a d'autres gens c'est par écrit. Parce que l'avantage d'agrandir l'édifice, c'est que ce n'est pas juste pour l'hiver, là. C'est pour des groupes communautaires, pour tout. Tout va s'en suivre.

635 **LA PRÉSIDENTE :**

640 Parfait. Une autre question, question un petit peu plus technique. À la page 7 dans votre document vous référez à un guide de l'organisme Vivre en ville, ville d'hiver, qui porte sur les principes et les stratégies d'aménagement d'un réseau d'espaces publics.

Est-ce que vous pourriez nous donner plus d'informations, ou vous nous la transmettez ou en tout cas, nous donner les coordonnées de ce document-là pour qu'on puisse le mettre sur le site Internet ?

645 **M. PIERRE MARCOUX :**

650 Oui, je pourrais vous le fournir. Et puis il y a des représentants de Vivre en ville, bien des auteurs plutôt du document qui sont supposés faire un mémoire aussi. Donc, attendez, Vivre en ville, je note ça, là. Je vais vous envoyer ça.

LA PRÉSIDENTE :

655 C'est à la page 7.

M. PIERRE MARCOUX :

660 Oui. C'est juste... bon. Ce que je peux vous dire c'est que je ne suis pas impliqué dans cette association-là, c'est un organisme comme Bâtir son quartier, je crois, quelque chose similaire qu'ils font de l'urbanisme et tout ça.

665 Puis, ils ont fait un excellent document, ils l'ont sorti il y a environ 18 mois ou il y a deux ans, puis justement j'ai fait un extrait de leur texte où ils faisaient allusion au ski de fond du long du Canal Lachine. Donc, ça va me faire plaisir, Madame Brodeur, de vous donner le...

LA PRÉSIDENTE :

670 La référence pour qu'on...

M. PIERRE MARCOUX :

... Je croyais l'avoir donnée, je m'excuse. Ça a été un oubli.

LA PRÉSIDENTE :

675 Je ne crois pas non. On a le titre, mais en tout cas, on aimerait avoir la référence de sorte qu'on puisse le mettre, que les gens puissent y avoir accès facilement. Attendez, est-ce que j'avais d'autres questions ? Ah oui ! Quand vous indiquiez tout à l'heure que vous suggériez entre
680 autres que durant l'hiver les cyclistes circulent sur la rue des Bassins, vous savez qu'il y a pas mal de circulation sur cette rue-là. Qu'est-ce que vous proposeriez et puis que secondement, c'est une rue qui n'est pas très large, qu'est-ce que vous proposeriez comme mesure d'apaisement ?

M. PIERRE MARCOUX :

685 Oui. Bon, on ne peut pas faire des bandes cyclables, vous avez bien raison. Mais on peut la décréter comme voie, je veux dire avec les nouvelles expressions, (inaudible) autoroute cycliste. Mais vu que c'est juste l'hiver, ce n'est pas vraiment ça. C'est de mettre une signalisation comme par exemple, rue partagée, mais cyclistes et vélos. Ça existe de ces types d'affiches là.

690 Mais surtout de conserver le un mètre de distance qui provient du Code de la route, puis sur un des croquis que je vous ai donné dans le document, on voit le panneau que c'est pas moi qui a inventé, c'est l'arrondissement Sud-Ouest qui a fait cette affiche-là où on voit un cycliste et c'est écrit « 1 mètre », puis ensuite avec un marteau de juge.

695 Donc ça, je considère que jumelé avec un peu de sensibilisation policière, on ne parle pas d'amende, mais t'sais de faire réaliser aux gens que les cyclistes c'est important puis qu'ils ont leur place sur la rue Bassins.

700 Ça va se faire très bien, parce que la Ville de plus en plus veut donner de la place aux cyclistes.

LA PRÉSIDENTE :

705 Bon, alors si mes deux collègues n'ont pas d'autres questions à vous poser, il me reste... est-ce que ça va Monsieur Charles et Madame Musau ?

LE COMMISSAIRE :

710 Ça va, merci.

LA PRÉSIDENTE :

715 Alors, il me reste à vous remercier de votre présentation et de votre excellent document très bien illustré. Alors merci, Monsieur Marcoux.

M. CLAUDE TALBOT

720

LA PRÉSIDENTE :

Maintenant, j'inviterais Monsieur Claude Talbot.

725

M. CLAUDE TALBOT :

Moi mon propos est plus une opinion venant d'un citoyen qui habite à Verdun et qui est bien préoccupé sur un sujet qui concerne entre autres la question des logements sociaux.

730

Alors, permettez-moi de vous dire bonsoir, Madame Brodeur...

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir, Monsieur Talbot.

735

M. CLAUDE TALBOT :

740

... ainsi que Monsieur Charles et si madame Martine est présente, madame Musau, je vous souhaite bonne soirée. Cela étant dit, je tiens à vous dire, bon je me présente : Claude Talbot. J'ai 72 ans et j'habite depuis 7 ans dans du logement abordable pour aînés, administré par un OSBL d'habitation.

745 Cela étant dit, à 72 ans des fois on perd la mémoire, n'est-ce pas ? Alors, je vais faire la lecture de mon opinion et j'ajouterai peut-être quelques petits commentaires à ce sujet-là et je ne pense pas à utiliser le temps qui m'est permis, cela dit ; merci de nous permettre 10 minutes.

750 Et aussi, mon propos va toucher surtout l'aspect humain et social concernant Griffintown. À 72 ans, ayant toujours vécu dans le Sud-Ouest, particulièrement à Saint-Henri, alors vous comprendrez que la question qui touche les logements sociaux m'apparaît très importante.

755 Alors, voici : sachant ici qu'il est question d'un projet mixte dans Griffintown, comprenant justement des logements sociaux, j'aimerais savoir de quels logements s'agit-il, même si j'en ai une petite idée ?

760 Après 27 ans d'expérience passant du logement locatif rendus trop chers, à une Coop d'habitation rendue trop chère et vivant maintenant dans un logement dit « abordable », trop cher.

765 Je rêve depuis ces années d'habiter un HLM. Oh, j'ai osé dire HLM. Parce que je dois dire en partant qu'utiliser le terme logement social sans dire ce qu'il est vraiment laisse la place à une confusion importante entre du logement abordable privé d'un côté et des HLM publics, dois-je le préciser, de l'autre.

770 En fait, c'est une forme de mise en garde. Vous en ferez ce que vous pensez être le mieux. Concernant le logement abordable, Mesdames, Monsieur. On a affaire à des projets immobiliers résidentiels pour la classe moyenne, soyons clairs et non d'HLM ou de logements à loyers modiques pour les défavorisés.

775 Parce qu'il en existe des défavorisés dans Griffintown. Si je me fie à une déclaration du maire Doré en 2010, ça disait ceci en gros :

« *Tout ça était prévisible, puisque le Griffintown était la convoitise de plusieurs promoteurs immobiliser prêts à construire 23 projets immobiliers, soit 6 500 logements, du jamais vu à Montréal* ». Incroyable.

775 Et en même temps, le marché immobilier dans le Sud-Ouest de Montréal a fait en sorte – il ne faut pas l’oublier celui-là – a fait en sorte que plein d’Irlandais, les travailleurs irlandais ont dû quitter le Griffintown.

780 Plein de noirs ont dû quitter la Petite-Bourgogne, effet évidemment. Alors, plein de noirs ont quitté la Petite-Bourgogne.

Il y a maintenant plein de pauvres qui vont devoir quitter leur lieu de vie sans le vouloir parce que c’était devenu trop cher. Alors, selon la Fédération des chambres immobilières du Québec, le prix de l’immobilier résidentiel a ainsi plus que doublé au Québec entre 2000 et 2010.

785 Le prix moyen d’une maison individuelle dans l’ensemble du Québec est passé de 94 500 dollars en 2000 à 209 500 en 2010. Soit une croissance de 122 % en 10 ans. Là, on parle de cette période-là.

790 Au cours de la même période, l’inflation au Québec mesurée par la croissance de l’indice global des prix à la consommation s’est limitée semble-t-il à 20 %. C’est une référence à laquelle je me réfère. Oui.

795 Alors cette hausse des prix a été particulièrement marquée dans la région Métropolitaine de Montréal avec 133 %.

Ainsi l’effervescence qu’a connue le marché immobilier au Québec à ce moment-là s’est traduite par une augmentation spectaculaire des prix en termes réels.

800 En fait, les valeurs immobilières ont pratiquement doublé, il est aussi important de noter que le prix des propriétés au Québec a augmenté chaque année, entre 2000 et 2010, et ce malgré la récession qui a suivi il y a un peu plus de deux ans.

805 Entre 2000 et 2010, c'est ça qu'il faut retenir. Le prix moyen des propriétés au Québec a cru à un taux supérieur à celui de l'ensemble du Canada, de l'ordre de 107 %.

810 Alors, j'interviens devant ces constats. Qu'on ne vienne pas me dire que tout le monde est pour la mixité sociale. Je vais aller direct au but, moi. Alors, qu'on ne vienne pas me dire que tout le monde est pour la mixité sociale et la lutte à la gentrification.

815 Lorsque le marché immobilier roule sur l'or, moi j'habite Verdun. Ça roule sur l'or le marché immobilier. Et qui ne se construit rien en HLM depuis trop longtemps. S'il y avait la lutte à l'itinérance et la pauvreté ; avec des HLM, on vient de combattre l'itinérance et la pauvreté. C'est un aspect important le logement.

820 Pensons aux itinérants. Aujourd'hui même du campement Notre-Dame. À l'époque, l'un deux avait écrit sur sa tente : « je veux un logement ». Je ne veux pas des solutions qui ne durent qu'un temps et les gens se retrouvent à la rue, il faut des solutions permanentes.

825 D'après-moi, les HLM étaient une solution et pourtant il ne se construit plus de HLM depuis au moins 25 ans et il y a comme moi des milliers de familles et de personnes qui sont sur une liste d'attente pour ce modèle d'habitation.

830 En même temps, les différents paliers de gouvernement ne parlent que de logements sociaux et non pas d'HLM. C'est l'omertà au niveau de l'HLM.

835 Je suis choqué. Donc, le défi des gouvernements est la construction de ces logements à loyers modiques et la rénovation bien sûr du bâti actuel.

830 La notion de logement social s'est modifiée malheureusement avec le temps, mélangeant effectivement logements privés et logements publics, profitables aux promoteurs immobiliers et aussi aux instances politiques.

835 Comme la mairesse avec son Métropole Mixte de 20 % logement social – j'aimerais savoir de quoi il s'agit – de logement abordable 20 %, 20 % de logement familial, plutôt que de prioriser la construction d'HLM parce qu'il y a un problème évident, là.

840 Considérant la situation dramatique des HLM, liste d'attente, entretien déficient du bâti existant, la réalité doit changer pour le mieux. À mon avis, il faut dépoussiérer les offices d'habitation, comme on a commencé à dépoussiérer dans la DPJ, comme on a commencé à dépoussiérer dans les CHSLD publics, en lien avec la COVID.

845 Avec de la volonté politique, on peut même dépoussiérer s'il le faut la SAQ, pourquoi pas. En ce moment, on tente de remplacer – et c'est un élément important. En ce moment, on tente de remplacer le HLM par du logement abordable privé subventionné. Le genre de logement dans lequel j'habite en ce moment, alors je peux vous en parler, hein.

850 Donc, et en plus, aidés par l'État. Saviez-vous qu'il y a même du HLM privé ? Ah bien, dites-dont ! S'il y a du HLM privé, le HLM public va prendre le bord, c'est bien entendu, l'argent, hein !

C'est un vrai capharnaüm que tous ces programmes de logement à la SHQ. Moi-même qui ne suis pas habitué, encore ce n'est pas clair. Je ne sais pas pour vous.

855 Donc, vais-je finir par avoir mon logement à loyer modique sachant qu'il correspond le mieux à ma situation financière et je ne suis pas le seul.

860 Donc, il faut de véritables – et c'est là que j'en viens – à mon avis, vous en faites ce que vous voulez. Vous êtes maîtres de votre réflexion et de vos décisions. Donc, il faut de véritables logements sociaux en utilisant tous les moyens pour les réaliser.

865 Un financement à la mesure des défis. Si l'état veut s'occuper des enfants et des aînés, il doit s'occuper d'éradiquer la pauvreté dans laquelle ils vivent, et je fais partie de ceux-là. La langue de bois, s'il vous plaît, n'a plus sa place. Agir pour du HLM est le plus grand défi actuel, tout au moins à Montréal.

870 Alors, je termine en vous disant ceci : je n'ai pas l'intention de prendre les 10 minutes. Je voulais aller plus de façon d'un point de vue plus général, d'une vision d'ensemble. Alors, je termine en vous disant :

875 Si je me fie à ma position sur la liste d'attente de l'Office municipale d'habitation de Montréal, pour cet HLM, en date du 20 novembre 2020, j'étais 62^e sur un studio et j'étais 339^e pour un logement trois et demi à une chambre à coucher.

880 Donc, un HLM demeurera pour moi qui a 72 ans sûrement un rêve et non une réalité et pourtant – je termine là-dessus – et pourtant, le logement est un droit pour tout le monde. Il est permis pour les riches d'avoir des condos, pour la classe moyenne d'avoir du logement abordable privé, pourquoi alors refuser à la classe pauvre d'avoir leurs HLM publics ?

885 Donc, on va s'entendre que la volonté politique devra être au rendez-vous. Merci beaucoup et j'ai l'occasion de pouvoir m'exprimer, merci beaucoup à vous. C'est la première expérience pour moi au niveau de l'Office de consultation. Merci beaucoup. Il y a quelqu'un hier ou avant-hier qui m'a convaincu « ah, Monsieur, ce que vous dites est intéressant, il faudrait quand même le mentionner à l'Office ».

 Donc, j'ai pris l'occasion et je remercie ce monsieur et je termine en vous remerciant, Mesdames, Monsieur.

LA PRÉSIDENTE :

890 Alors, merci beaucoup Monsieur Talbot d'avoir persisté et décidé de venir nous parler de
vos préoccupations. On va revenir sur ce que vous disiez concernant le logement social, mais
dans votre mémoire, votre premier paragraphe porte sur l'architecture et on aimerait vous
entendre un petit peu plus. Vous parlez, vous souhaitez que les logements sociaux bénéficient
895 d'une belle architecture et puis une architecture novatrice et que ça ne ressemble pas à des
entrepôts.

Et je me demandais si vous aviez des exemples de logements sociaux qui étaient
intéressants d'après vous quant à leur apparence ?

900 **M. CLAUDE TALBOT :**

Bien premièrement, je voudrais vous corriger, Madame Brodeur, parce que je n'ai rien
déposé, je n'ai rien suggéré. Je voulais aborder cette question plus du domaine humain et social.
Donc, si vous me demandez au niveau des logements sociaux, je pense que c'est ça votre
905 question, n'est-ce pas ?

LA PRÉSIDENTE :

910 Parce que, écoutez on a un document qui serait de vous qui porte sur le logement social
qui a deux paragraphes, là, et un premier qui porte d'une architecture de qualité et non pas d'une
autre boîte carrée.

M. CLAUDE TALBOT :

915 Bien évidemment, comme tout être humain qui veut habiter dans le logement de son
choix, le milieu de son choix, bien entendu au-delà du ski, il y a d'autres aussi – comment dirais-je
– importances pour tous citoyens d'avoir ce qui est nécessaire pour lui, d'être, souhaitons-le, un

920 petit peu heureux dans sa vie quand même. Donc, pour moi évidemment, le HLM après 27 ans
d'une recherche à travers mon vécu, pour en conclure que c'était les HLM qui étaient la solution,
Madame.

925 Alors, évidemment devant une situation catastrophique comme on vit en ce moment
parce qu'il n'existe plus, si ce n'est que ce qui est construit en ce moment au niveau des HLM et
soit dit en passant, on voit souvent à la télévision des logements vides parce qu'ils ne sont pas
rénovés.

Alors, à mon avis ce qui serait important bien sûr c'est de construire des HLM tout en
rénovant le bâti actuel. Et c'est un peu ça l'idée.

930 Maintenant, bien sûr que l'être humain mérite, parce que j'ai un exemple de ça. Il y a un
projet qui veut s'installer où j'habite à Verdun à côté de chez moi, ça va être la maison des
autochtones. Imaginez-vous que s'il y a une suite dans les idées auprès des autochtones, bien
quand j'ai regardé le projet, c'est fantastique ce qu'ils mettent de l'avant. C'est associé
directement à leur culture, à leurs habitation, et cetera, et cetera.

935 Donc, au niveau de dire « oui, bien sûr, on est capables de faire du logement
social, dans le sens HLM du terme » et y donner un cachet tout à fait particulier à tous ceux qui
vivent dans Griffintown. Mais il ne faudrait pas oublier que de ce temps-ci, les plus pauvres, bien
ils n'ont pas la capacité de vivre dans Griffintown et ils déménagent au nord, au sud.

940 Moi ce que j'appelle, ils déménagent dans des ghettos, en quelque sorte en ne leur
permettant plus de vivre où ils ont toujours vécu. Pourquoi on fait disparaître les noirs à la Petite-
Bourgogne, les Irlandais, pourquoi les Irlandais... Il y a encore sans doute des Irlandais, mais ça
doit être des gens qui sont riches qui continuent à y habiter. Parce que les prix sont trop élevés au
niveau du logement.

945 Alors, j'espère que l'HLM sera bien entendu de votre part.

LA PRÉSIDENTE :

950 Parfait, merci beaucoup. Est-ce que Martine Musau ou Pierre-Constantin. Martine, oui.

LA COMMISSAIRE :

955 Bonsoir, Monsieur Talbot. On tient à vous remercier de prendre part à cet exercice démocratique. Une première pour vous avec la consultation, je vous en remercie.

960 Donc, je veux simplement m'assurer de bien comprendre la réflexion principale sur laquelle vous voulez qu'on se penche pour ce qui est de ce projet-ci spécifiquement. Est-ce qu'en réalité vous déplorez le fait que la notion même du logement abordable écarte en quelque sorte celle de l'habitation à loyer modique et que les proportions telles qu'elles existent maintenant dans le projet, selon vous ne sont pas satisfaisantes et ne répondraient peut-être pas aux besoins d'une certaine branche de la communauté. Est-ce que c'est ce que je dois comprendre de vos propos ?

M. CLAUDE TALBOT :

965 Madame, c'est tout à fait ça. Et j'ajouterais même qu'on ne peut pas se permettre de faire disparaître les plus pauvres pour satisfaire que les riches et la classe moyenne. Pour moi il y a une question humaine, c'est très sensible. Parce que la pauvreté ce que ça nous permet de faire, ça nous permet de comprendre puis de situer exactement qu'est-ce qui est le mieux pour nous.

970 Comme un riche, comme une personne de la classe moyenne doit se préoccuper des mêmes affaires. Et vous avez tellement raison parce que ça soulève une question de fond. D'autant plus que quand on ne parle plus de HLM, ma chère dame, vous comprendrez que lorsqu'on est rendus à mettre du logement abordable privé puis on essaye de remplacer pour satisfaire ces deux classes-là, on en oublie une. C'est toute la classe des pauvres, Madame.

975

980 Moi ça me révolte, je suis profondément indigné et je souhaite – je ne crois pas que ça va changer quoi que ce soit, mais votre question est tellement bien installée que je dis « est-ce qu'il faut espérer qu'il y ait un projet social de logement à loyer modique, qu'on appelle anciennement HLM, qui va faire en sorte que des milliers de familles et individus »...

985 Moi, ça fait trois ans que j'attends pour avoir un HLM. J'en suis à 335. Alors, il y en a plein qui vont passer avant moi. Et n'ayant pas d'HLM, qu'est-ce qu'on fait ? Bien, je m'excuse, l'OMHM, l'Office municipale d'habitation de Montréal, on devrait commencer à dépoussiérer. Qu'est-ce qui se passe exactement ? Pourquoi on a sacrifié une classe, si on veut, une classe sociale importante, les pauvres, pour ne permettre qu'aux plus riches d'habiter à Verdun où j'habite. C'est ça qui se produit.

990 Il y a un développement, je dirais de l'embourgeoisement ou la gentrification qui se produit dans le Sud-Ouest de Montréal, à Montréal. On parle de mixité sociale, à mon avis, je m'excuse d'employer le mot « foutaise », parce que la réalité si je m'adresse à Verdun et c'est la même chose Griffintown, Petite-Bourgogne, c'est un phénomène mondial, c'est un phénomène local.

995 Que si on ne prend pas les moyens sur le plan politique de mettre en œuvre les HLM, et bien ils vont se taper plus d'itinérance, plus de pauvreté. Alors, c'est un choix de société qu'on est rendus à faire. Moi je pense qu'on est rendus trop loin. Alors, mon sentiment c'est que je suis passablement choqué parce que je ne crois pas que mon rêve va se réaliser. Voilà.

1000 **LA PRÉSIDENTE :**

 Monsieur Charles ?

LE COMMISSAIRE :

1005 Ça va. Merci, Madame la présidente. Je n'ai pas de question. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1010 Alors, il nous reste à vous remercier beaucoup, Monsieur Talbot, de nous avoir parlé avec
autant, d'avoir accepté de venir nous rencontrer et de nous avoir parlé avec autant de conviction.
Merci et bonne soirée.

M. CLAUDE TALBOT :

1015 Merci, Madame.

LA PRÉSIDENTE :

1020 Cette dernière intervention met fin à notre première séance d'audition des opinions. Je
veux remercier d'abord monsieur Marcoux et monsieur Talbot qui sont venus nous rencontrer.

1025 Je veux remercier aussi toutes les personnes qui ont soutenu les travaux de la
commission ainsi que le personnel de l'Office. Merci aussi à toutes les personnes qui sont
présentes en ligne pour votre écoute patiente et respectueuse.

1025 Thank you for your participation. Bonne soirée, à demain. Good evening and I will see you
tomorrow. Merci, au revoir.

AJOURNEMENT AU 8 DÉCEMBRE 2020, 13 H.

1030

* * *

1035

1040

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie, par visionnement Web et/ou piste audio et selon la qualité de ceux-ci.

1045

Cindy Lavertu

Cindy Lavertu, s.o.